

Priorité(s) recherche!

CONTREPIED



Vincent Hein
Fondation Idéa

En 2017, la recherche publique luxembourgeoise a passé le cap des trente années d'existence. Au fil de ces décennies, elle s'est considérablement transformée et renforcée, faisant progressivement apparaître le Luxembourg sur la carte de la recherche européenne. Pour faire de sa quatrième décennie un succès, elle devra répondre à un double défi : décrocher ses lettres de noblesse dans des domaines d'excellence tout en se raccrochant aux défis économiques et sociétaux que le pays souhaite relever. Les moyens financiers alloués, la série de dispositifs mis en œuvre (comme les appels à projets du Fonds national de la recherche (FNR), les contrats pluriannuels entre les institutions et l'Etat) ainsi que les grandes réorganisations (création de l'Université, refonte des Centres de recherche publics) dessinent progressivement une politique cohérente au Luxembourg. Mais comme ce qui se conçoit bien s'annonce clairement, l'élaboration d'une

stratégie nationale de la recherche, qui n'existe pas à ce jour, apparaît désormais comme incontournable. Un tel exercice devrait, naturellement, être participatif dans un dialogue entre le monde de la recherche, les acteurs économiques, politiques et la société civile. Il serait l'occasion de répondre à trois questions. Quels sont les domaines d'excellence prioritaires pour lesquels le Luxembourg souhaite être reconnu internationalement comme acteur de premier rang? Quels sont les domaines de recherche qui pourraient

avoir un impact sur l'économie luxembourgeoise? Quels sont les domaines dans lesquels le pays doit s'investir pour accompagner les transformations de la société luxembourgeoise? Le nombre de domaines d'excellence devrait demeurer limité et les institutions ont tout intérêt à poursuivre leur logique de coopération internationale ciblée ainsi que leur spécialisation dans des «niches d'interdisciplinarité», porteuses sur le plan scientifique. Le défi de l'excellence nécessite aussi de garantir une certaine autonomie aux

acteurs de la recherche. Si l'utilité de la recherche publique ne peut se résumer à des bénéfices économiques il est néanmoins important de tenter de les maximiser, de continuer sans relâche de renforcer les liens entre le monde économique et celui de la recherche. Enfin, avec la même vigueur que l'on appelle (légitimement) les entreprises et le monde de la recherche à se rapprocher, il serait opportun de poursuivre le développement des synergies entre le «campus luxembourgeois» et les institutions publiques pour les accompagner dans la résolution des grandes problématiques sociétales. Pour n'en citer que quelques-unes: l'aménagement du territoire, la transition écologique, les inégalités, la santé, la mobilité, le vieillissement de la population ou encore la cohésion sociale. Après la priorité donnée à la recherche, la consolidation du secteur public de recherche ne pourra se passer de la recherche de priorités.